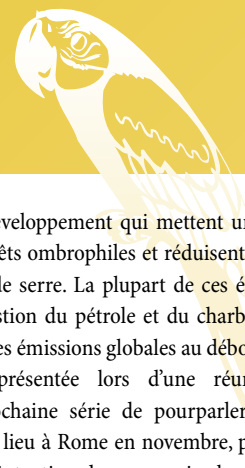


# Quoi de neuf sous les tropiques?



**Extraits du rapport OIBT sur le marché des bois tropicaux**

**Résumé par Alastair Sarre**

## **Emprisonnement de bûcherons clandestins**

Un tribunal municipal dans l'Etat de Chin, au Myanmar occidental, a condamné 20 ressortissants indiens, arrêtés en mai pour abattages illégaux, à de longues peines de prison. Un des détenus inculpé de braconnage sera incarcéré pendant 15 ans tandis que les 19 autres ont été condamnés à douze ans de prison chacun pour abattages illégaux.

TTMR 11:17, 1–15 septembre 2006

## **La poussée des prix sur les marchés intérieurs favorise les importations de MDF**

L'essor de la demande intérieure de panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) a fait monter les prix de 20% sur le marché brésilien au cours de 2006. Les MDF sont de plus en plus utilisés pour remplacer les panneaux de particules et les contreplaqués dans la fabrication de meubles en bois. Selon l'Association brésilienne de l'industrie des panneaux en bois, on s'attend à ce que la production nationale de MDF augmente de 20% pour atteindre 1,68 million de m<sup>3</sup> cette année.

TTMR 11:17, 1–15 septembre 2006

## **Accord sur un marché de crédits pour les émissions de GES**

La bourse du climat de Chicago (CCX) et l'Institut de l'énergie et des ressources de l'Inde (TERI) se sont accordés pour développer un marché des quotas d'émission de gaz à effet de serre en Inde. Le

TERI est un groupe de réflexion sur les politiques énergétiques et environnementales. Il facilitera l'enregistrement des projets visant à compenser les émissions, principalement sur le sous-continent indien. Le portefeuille des projets du CCX concernant la compensation des émissions porte sur des activités de piégeage par les sols agricoles, le captage et la destruction du méthane, la foresterie et l'énergie renouvelable, ainsi que la compensation pour rendement énergétique.

TTMR 11:17, 1–15 septembre 2006

## **Le Brésil propose la création d'un fonds pour ralentir la destruction des forêts ombrophiles**

Le Brésil a proposé de constituer un fonds pour

compenser les pays en développement qui mettent un frein à la destruction de leurs forêts ombrophiles et réduisent ainsi les émissions de gaz à effet de serre. La plupart de ces émissions proviennent de la combustion du pétrole et du charbon, mais on attribue environ 20% des émissions globales au déboisement. L'initiative brésilienne, présentée lors d'une réunion de planification pour la prochaine série de pourparlers sur le climat planétaire qui aura lieu à Rome en novembre, préconise la création d'un fonds à l'intention des pays qui ralentissent le déboisement à un rythme inférieur au taux moyen estimé dans les années 90. Le Mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto (MDP) accorde des crédits de carbone pour la plantation d'arbres là où les forêts ont déjà été défrichées mais, pour le moment, n'incite nullement à empêcher le déboisement dans des régions comme l'Amazonie.

En attendant, l'institution bancaire Sumitomo Mitsui du Japon et la banque du Brésil ont décidé de collaborer à des projets relevant du MDP, en vue d'identifier et de réaliser des baisses d'émissions au Brésil et de vendre des crédits de carbone à des acheteurs japonais.

TTMR 11:18, 16–20 septembre 2006

## **Les prix malaisiens dépassent ceux de 1997**

A l'exception de ceux du contreplaqué et d'autres types de panneaux, les prix de la plupart des produits bois malaisiens se stabilisent après les fortes hausses des mois précédents. Dans la première moitié de 2006, les prix des grumes de meranti et de kapur ont atteint un niveau record, depuis 13 et 10 ans respectivement, dépassant ceux de 1997 avant la crise financière asiatique. Par ailleurs, les prix des sciages de meranti rouge se situent à leur niveau le plus élevé en dollars EU depuis que l'OIBT a commencé à suivre ce produit en 1998, bien qu'ils ne soient les plus élevés que depuis six ans en euros et en livres sterling. En attendant, les prix des contreplaqués de meranti rouge (sauf pour les plis 9-mm) enregistrent un niveau élevé qu'ils n'avaient pas atteint depuis dix ans.

TTMR 11:16, 16–31 août 2006 et 11:17, 1–15 septembre 2006

## **Relâchement de la demande d'acajou**

La demande de sciages d'acajou (*Swietenia macrophylla*) sur les marchés internationaux semble s'être ralentie d'au moins 15% au cours des derniers mois par rapport à la même période en 2005, poussant certains exploitants du Pérou, principal pays d'exportation, à suspendre les activités dans les zones de production. Le prix de l'acajou aux parcs à bois débités péruviens a également chuté—de 13% depuis début juin. Les exportateurs des produits d'acajou ont fait savoir que les clients cherchaient à le remplacer par d'autres espèces comme le cèdre (*Cedrela odorata*) en raison des problèmes associés à la délivrance des certificats CITES pour l'acajou.

TTMR 11:16, 16–31 août 2006

Le rapport OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR) est publié tous les quinze jours et diffusé par courriel. En dehors des faits nouveaux concernant les échanges de bois tropicaux, ce rapport communique les prix d'un éventail de produits de bois tropicaux. Pour vous y abonner gratuitement, contactez Dr Jairo Castaño à l'adresse [itto-mis@itto.or.jp](mailto:itto-mis@itto.or.jp)

## **Deux nouvelles aires protégées au Congo**

La République du Congo a récemment annoncé des plans qui visent à créer deux nouvelles aires protégées s'étendant sur presque un million d'hectares. "La République du Congo dépend de l'utilisation des ressources forestières pour assurer son développement économique, mais elle est aussi profondément engagée envers la conservation de la biodiversité et l'aménagement forestier durable," a dit Henri Djombo, ministre de l'économie forestière du Congo, lorsqu'il a pris la parole au Siège de l'ONU à New York (Etats-Unis), en septembre 2006. "Le Congo a déjà mis en réserve et sous protection environ 11% de son territoire. La création de ces nouvelles aires protégées viendra renforcer le réseau des aires protégées et affirmer cet engagement", a-t-il dit.

La première de ces nouvelles aires, appelée Parc national d'Ougoue-Lekiti, se trouve dans la partie occidentale du pays adjacente au Parc national de Bateke au Gabon. Cette zone protégée transfrontières couvrira au total de 600 000 hectares. La moitié nord d'Ougoue-Lekiti renferme un ancien système de dunes de sable couvert d'herbes hautes et d'îlots de savane arborée séparés par des lignes de forêt-galerie dense, avec de nombreux petits lacs et vallées de rivières. Dans le sud et l'ouest du nouveau parc on trouve un massif intact de la forêt de Chaillu et du bassin de l'Ougue, le long duquel une série de clairières naturelles permet un passage aux éléphants des forêts et à d'autres grands mammifères. La seconde aire protégée, qui s'appellera Ntokou-Pikounda, sera créée d'ici l'année prochaine. Elle se situe au sud-est du parc national d'Odzala Kokoua, bien connu pour abriter les plus nombreuses populations de gorilles au monde.